

DEUX NOUVEAUX PACKS BANCAIRES POUR LES FONCTIONNAIRES ET LES INDÉPENDANTS



N° 888 du 06 Novembre 2024 Prix 250 F cfa

LE MESSAGER

Hebdomadaire Togolais d'Informations Générales et de Publicité



FEDERER POUR BATIR
00000 www.otr.tg

Mise en œuvre de l'ODD4



LES ENVIABLES RANGS DU TOGO

Page 3

Togo-Fautes dans les productions écrites et orales des apprenants

KOKOROKO VEUT UN RENFORCEMENT DES ACTIVITÉS POUR UNE MAITRISE DE LA LANGUE

Page 2

Lutte contre l'extrémisme violent

LE CIPLEV ET LE PNUD IMPLIQUENT LES PROFESSIONNELS DE MÉDIAS

Page 6

Balthazar, l'homme aux 400 sextapes parle depuis son lieu de garde à vue

« J'AI PAS DE MÉDICAMENT, ... »

Page 7

CHU SO L'ASSOCIATION FEMMES D'ACTION SOUTIENT LES ENFANTS ATTEINTS DU CANCER

L'association Femmes d'Action, s'est rendue le jeudi 31 octobre 2024 à l'Unité d'Onco-Hématologie Pédiatrique du CHU SO. Conduite par sa présidente, Adja Mémounatou IBRAHIMA, l'association a voulu, à travers cette visite rencontrer les enfants atteints du cancer et leur témoi-



gnier son soutien. « Nous avons souhaité leur témoigner notre solidarité et les encourager dans leur combat quotidien », a indiqué la présidente de l'association qui s'est félicitée du travail qu'abat le personnel soignant. « Au cours de cette visite, nous avons fait la connaissance de véritables petits héros et d'un personnel



soignant dévoué, engagé aussi bien sur le plan professionnel qu'humain. Notre mission est d'apporter réconfort et soutien à ces enfants et à leurs familles, confrontés à des épreuves souvent très difficiles. Un immense merci aux équipes de santé, qui, chaque jour, veillent avec cœur et compétence sur ces enfants. Ensemble, continuons à faire briller l'espoir », a laissé entendre Adja Mémounatou IBRAHIMA.

Togo-Fautes dans les productions écrites et orales des apprenants

KOKOROKO VEUT UN RENFORCEMENT DES ACTIVITÉS POUR UNE MAITRISE DE LA LANGUE

Dans une note de service le ministre Dodzi Kokoroko des Enseignements Primaire et Secondaire s'est indigné des fautes récurrentes dans les productions écrites et orales que commettent les apprenants et ce à tous les niveaux d'enseignement. « Malgré les efforts consentis par le gouvernement pour une éducation de qualité, il est relevé, à tous les niveaux d'enseignement, des fautes récurrentes dans les productions écrites et orales des apprenants », indique le ministre dans sa note. Selon le ministre, cet état de fait est très peu reluisant pour notre système éducatif d'où l'urgence d'agir vite.

« Face à ce constat peu reluisant de notre système éducatif, il est plus qu'urgent de prendre des dispositions d'ordre pédagogique qui consistent à renforcer toutes les activités qui concourent à la maîtrise de la langue telles que prescrites dans les guides d'exécution ou les instructions officielles des programmes », poursuit kokoroko qui demande qu'un accent particulier soit mis sur la lecture des œuvres ou des textes autour desquels gravitent les autres sous-disciplines de français, en l'occurrence le vocabulaire, la grammaire-conjugaison et l'apprentissage de la dictée sous toutes ses formes. Notamment la dictée progressive, la dictée reconstituée, la dictée à trous, la dictée à pièges, la dictée parlée Ou commentée, la dictée enchaînée, la dictée préparée l'autodictée, la dictée sans erreur, la dictée ciblée, dictée QCM.

Dodzi Kokoroko, rappelle aussi que la maîtrise de la langue par les apprenants est un devoir qui incombe non seulement aux maîtres ou aux professeurs de français, mais également à tous les enseignants, quelle que soit la matière enseignée. Par ailleurs, le ministre trouve inadmissible que les enseignants laissent des fautes de langue dans les copies et cahiers des apprenants sans aucune remarque, se concentrant uniquement sur les réponses ou les contenus. Pour palier à ces manquements, « désormais, les corrections des productions et les comptes rendus prendront en compte la forme et



le fond des productions, quelle que soit la discipline », précise -t-il.

Enfin, dans sa note, le ministre invite « les directeurs des écoles normales de formation des professeurs d'école, les inspecteurs, les conseillers pédagogiques, les chefs d'établissement et leurs collaborateurs, qui assurent les encadrements de proximité à veiller

scrupuleusement aux différents aspects de la langue lors de visites de classe et à accompagner les enseignants dans leur démarche pédagogique », puisque selon lui, leur implication est plus que nécessaire pour asseoir des compétences de vigilance orthographique chez les apprenants et permettra de respecter scrupuleusement les dispositions la note de service.

MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS
PRIMAIRE, SECONDAIRE

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail- Liberté- Patrie

CABINET

NOTE DE SERVICE N° 030 2024/MEPS/CAB/SG

relative à l'apprentissage systématique et occasionnel de l'orthographe

Malgré les efforts consentis par le gouvernement pour une éducation de qualité, il est relevé, à tous les niveaux d'enseignement, des fautes récurrentes dans les productions écrites et orales des apprenants.

Face à ce constat peu reluisant de notre système éducatif, il est plus qu'urgent de prendre des dispositions d'ordre pédagogique qui consistent à renforcer toutes les activités qui concourent à la maîtrise de la langue telles que prescrites dans les guides d'exécution ou les instructions officielles des programmes. Un accent particulier doit être mis sur la lecture des œuvres ou des textes autour desquels gravitent les autres sous-disciplines de français, en l'occurrence le vocabulaire, la grammaire-conjugaison et l'apprentissage de la dictée sous toutes ses formes, notamment la dictée progressive, la dictée reconstituée, la dictée à trous, la dictée à pièges, la dictée parlée ou commentée, la dictée enchaînée, la dictée préparée, l'autodictée, la dictée sans erreur, la dictée ciblée, dictée QCM.

Aussi est-il important de rappeler que la maîtrise de la langue par nos apprenants est un devoir qui incombe non seulement aux maîtres ou aux professeurs de français, mais également à tous les enseignants, quelle que soit la matière enseignée.

Dans cette quête commune pour l'amélioration des productions, il est inadmissible qu'un enseignant laisse des fautes de langue dans les copies et cahiers des apprenants sans aucune remarque, se concentrant uniquement sur les réponses ou les contenus.

Désormais, les corrections des productions et les comptes rendus prendront en compte la forme et le fond des productions, quelle que soit la discipline.

J'invite donc les directeurs des écoles normales de formation des professeurs d'école, les inspecteurs, les conseillers pédagogiques, les chefs d'établissement et leurs collaborateurs, qui assurent les encadrements de proximité, à veiller scrupuleusement aux différents aspects de la langue lors de leurs visites de classe et à accompagner les enseignants dans leur démarche pédagogique.

Je ne doute pas un seul instant de votre implication pour asseoir des compétences de vigilance orthographique chez nos apprenants en veillant au respect scrupuleux des dispositions de la présente note de service.

Lomé, le 04 NOV 2024

Le Ministre des enseignements
primaire et secondaire

SIGNE
Prof. Dodzi Komla KOKOROKO

Mise en œuvre de l'ODD4

LES ENVIABLES RANGS DU TOGO

Le dernier Rapport financing Africa de la Fondation Mô Ibrahim vient d'être publié. Et selon ledit rapport, le Togo occupe la seconde place en Afrique de l'Ouest et se retrouve dans le Top 10 sur le continent. Un classement qui n'est pas rien et qui dénote des efforts accomplis ces dernières années en matière d'éducation dans le pays bien que d'autres défis restent encore à relever.



En effet, ces dernières années, le Togo a pris plusieurs initiatives pour améliorer la qualité de l'éducation et rendre les écoles plus sûres et inclusives.

« Un corps sain dans un environnement sain », dit-on. Pour que les élèves soient aptes à maîtriser ce qu'on leur inculque, il faut nécessairement des infrastructures adaptées. Sur ce point, le gouvernement togolais a investi dans la construction et la réhabilitation d'écoles à travers le pays. Ce qui a permis de réduire le nombre d'élèves par classe et d'améliorer les conditions d'apprentissage, en particulier dans les zones rurales.

Le Togo a fortement investi dans l'éducation pour améliorer l'accès, la qualité et les infrastructures éducatives. Depuis 2020, le budget alloué au secteur de l'éducation a connu une augmentation de 52 %, atteignant environ 150 milliards de FCFA en 2022. Ce financement vise à renforcer les infrastructures, réduire les coûts pour les familles, et améliorer le suivi pédagogique grâce à la formation et au recrutement d'enseignants. En conséquence, plus de 11 300 enseignants ont été recrutés, et environ 4 600 salles de classe ont été construites ou rénovées.

Par ailleurs, le gouvernement a entrepris d'importants projets pour l'éducation de base,

scolaires (servant plus de 2 millions d'élèves) et l'assurance santé « *School Assur* »



notamment la construction de 30 000 salles de classe d'ici 2025. En parallèle, des programmes comme les cantines

pour 900 000 apprenants ont contribué à soutenir les élèves et à promouvoir l'égalité d'accès aux soins et à

l'éducation

Le Togo maintient également des initiatives pour la digitalisation des écoles et pour faciliter l'éducation des enfants en situation de handicap, marquant un engagement fort pour la modernisation et l'inclusivité dans l'éducation. Dans l'option de faire mieux, l'actuel ministre des Enseignements Primaire et Secondaire, le Pr Dodzi Kokoroko, qui a fait ses preuves en tant à l'Université de Lomé à travers de grands changements positifs, a pris des initiatives appréciables. La dernière est celle qui consacre la lutte contre le harcèlement sexuel en milieu scolaire. Pour donner la chance aux élèves de sexe féminin de donner le meilleur d'elles-mêmes, et d'éclorer leur talent au même pied d'égalité que ceux de sexe opposé, le ministre a mis en place des programmes visant à sensibiliser et à protéger les élèves, en particulier les filles, contre le harcèlement et les abus. Des campagnes de sensibilisation sont même menées, mêmes si elles ne sont pas très communiquées, dans les écoles pour inculquer une culture de respect et d'intégrité. Un numéro vert, le 8250 a été mis en place pour signalement tout acte de harcèlement sexuel dans des établissements scolaires. Ce que les acteurs ont accueilli

favorablement. Faisant la promotion de l'égalité des genres, le Togo a mis un accent particulier sur l'accès des filles à l'éducation, cherchant à éliminer les obstacles socio-économiques qui peuvent empêcher les filles de rester à l'école. Par exemple, des bourses et des réductions de la scolarité pour soutenir les élèves de sexe féminin et ceux vulnérables. Par ailleurs, des réformes curriculaires sont introduites dans le système d'enseignement afin de mieux aligner l'éducation avec les besoins du marché du travail, des révisions du curriculum ont été entreprises. Les matières en lien avec les compétences techniques et professionnelles, notamment dans les domaines des sciences et des technologies, ont été renforcées. Un exemple parmi tant d'autres, est le système des "APC", qui signifie Approche Par Compétence.

Ces efforts montrent une volonté du Togo de faire progresser le système éducatif pour répondre aux défis actuels, en particulier l'accès à une éducation de qualité et la sécurité des élèves.

Le classement de la fondation Mô Ibrahim, a vu juste. Ce classement qui est à mettre à l'actif des autorités du pays qui ont compris l'importance et la nécessité des réformes dans le secteur, doit pouvoir encourager les acteurs (Autorités, Enseignants, Parents d'élèves, élèves, responsables pédagogiques) à continuer

par donner le meilleur d'eux-mêmes pour relever les défis restants.

Tchaboré

Transhumance et préservation de la paix

LE MINISTRE D'ÉTAT, YARK DAMEHAME REDYNAMISE LES COMITÉS LOCAUX DE LA TRANSHUMANCE

Le ministre d'Etat, ministre des ressources halieutiques, animales et de la réglementation de la transhumance, le Général Yark Damehame a entrepris une tournée sur toute l'étendue du territoire national. Objectif, rencontrer les acteurs du domaine de la transhumance et les agriculteurs et échanger avec eux, afin de prévenir tout événement malheureux qui survient le plus souvent dans la gestion de la transhumance dans le pays. Après la visite de plusieurs localités de la région maritime et celles des plateaux, le ministre a pris la direction de Bassar, à Mô et a Danpen dans la région centrale et Kara où il a entretenu les éleveurs et les agriculteurs, en présence des préfets, des maires et leurs conseillers.

Dans ses interventions, Yark Damehame a tenu un discours de paix et de cohésion nationale, qui selon lui, « sont des

valeurs chères au chef de l'Etat, son Excellence Faure Essozimna Gnassingbé ».

Dans ses échanges avec les acteurs, plusieurs orientations ont été données aux éleveurs et aux agriculteurs pour qu'ils adoptent une approche respectueuse et pacifique de leurs activités respectives. Le général a insisté sur l'importance de la préservation de la paix et de la sécurité, gage de tout développement.

« Notre pays est envié, grâce à la paix et à la stabilité que nous jouissons depuis plusieurs années. Nous devons continuer par préserver ses valeurs et cultiver le vivre-ensemble. Là où il n'y a pas la paix, la stabilité, rien ne marche. Soutenons le chef de l'Etat dans ce combat », a fait savoir Yark Damehame qui a reconnu qu'il y a « aujourd'hui de nombreux défis à relever dans le pays, et cela devrait passer par

la contribution de tous ».

Partout où il est passé, les populations ont répondu présente, ce qui a permis au ministre de faire des échanges francs avec les acteurs.

Ces dernières années, le Togo a connu plusieurs incidents en



lien avec la transhumance. Dans certaines localités du pays éleveurs et agriculteurs se sont affrontés, occasionnant malheureusement des pertes en vies humaines. « Ces conflits ne devraient plus exister si chacun connaît ses res-

ponsabilités et prend les dispositions pour honorer ses engagements », a indiqué le ministre, qui a rassuré de la détermination du gouvernement à faire en sorte que les deux groupes puissent vivre en parfaite harmonie.

« Nous devons préserver à tout prix la paix dans notre pays pour que les générations futures puissent en bénéficier. Nous devons communiquer, nous accepter et nous respecter mutuellement, afin que l'agriculture et l'élevage avancent ensemble sans se heurter », a recommandé le ministre, qui a,

environnement propice à la paix sociale.

Le ministre pour terminer a demandé aux communautés, des efforts supplémentaires de vie commune, de cohésion sociale et du vivre ensemble.

Au cours de cette tournée, il a été aussi question de la redynamisation des comités locaux de la transhumance dans toutes les préfectures du Togo afin de renforcer les contrôles. La tournée s'est poursuivie dans d'autres localités de la région de la Kara et de la savane jusqu'au. Dans ces localités le Général Ministre d'Etat, a véhiculé le même message qui

en outre appelé chacun au respect des règles établies.

Parlant aux gardiens des us et coutumes, et aux forces de défense et de sécurité, Yark Damehame a exhorté chacun à accomplir sa mission avec impartialité pour garantir un en-

est celui de la préservation de la paix et du vivre ensemble. « Et pour y arrivera, il faut une transhumance contrôlée qui respecte les règles et qui évite des accrochages de tout genre », a indiqué le ministre.

La rédaction

Togo

L'ŒIL DE MYOPE DE NATHANAËL OLYMPIO SUR LES AVANCÉES DU PAYS

Le lundi 04 novembre 2024, Nathanaël Olympio, le président du Parti des Togolais (PT), était l'invité chez nos confrères de Taxi Fm, dans l'émission matinale, pour débattre l'actualité sociopolitique et économique de notre pays. Dans ses déclarations, M. Olympio s'est dressé contre les autorités de Lomé, critiquant la gestion du pays par l'actuel majorité au pouvoir.

Il n'en sera rien si les critiques du président du PT, étaient fondées sur des argumentations bien établies. Mais malheureusement, ce qui n'est pas le cas. M. Nathanaël Olympio dans ses argumentations, a plutôt fait montre d'une carence sans précédente à la limite, sur la notion de dé-



veloppement. Si l'on s'appuie sur la comparaison fait par M. Olympio entre le Stade de Kégué et ceux du Bénin, c'est ahurissant de voir que quelqu'un qui se proclame opposant et qui prétend diriger un jour le pays, tenir des propos dans une méconnaissance absolue du domaine du football.

Comparer le stade de Kégué qui est homologué par les instances du football internationale, comme la FIFA, aux

stades construits par le Bénin, qui eux, sont sans homologation, en estimant que le Bénin est plus avancé dans ce domaine, est un manque de discernement.

Certes, le Togo peut mieux faire, mais M. Olympio pouvait faire œuvre utile en encourageant dans ces critiques, les autorités actuelles de procéder à la construction d'un ou des stades à l'image de celui de Kégué et même plus. Sinon à quoi bon de construire des stades sur lesquels on ne peut livrer un match international ? Le président du PT n'est-il pas informé que pour les phases des éliminatoires de la CHAN, l'équipe béninoise a été obligée d'aller livrer son match avec celle du Togo en Côte d'Ivoire ? Un dicton dit que « lorsque ce que nous voulons dire n'est pas mieux que le silence, faisons le choix de se taire ». Nathanaël Olympio en optant pour un bavardage sur les sujets qu'il ne maîtrise pas, s'est plutôt ridiculisé.

Poursuivant ses critiques, M. Olympio a tenté de sous-estimer les résultats tangibles obtenus par le Togo en matière de développement. Dans une déclaration sans aucun discernement, il remet en question les avancées significatives que

le pays a réalisées ces dernières années, sans prendre en compte la réalité des progrès accomplis ni le contexte dans lequel ces efforts se sont concrétisés.

Que ce soit les avancées relevées par la Banque Mondiale ou par d'autres institutions spécialisées dans les différents classements, aucune autorité togolaise n'a intervenu pour influencer quoique ce soit, contrairement à ce que M. Olympio tente de faire croire. Comment peut-on autant dénigrer son pays, tout simplement parce qu'on déteste les dirigeants ? C'est là, la confusion que font certains responsables de l'opposition politique en Afrique et particulièrement au Togo, et qui sape certains leviers indispensables au développement. S'opposer dans le cadre d'une lutte politique ne veut pas dire détester. Ce dernier qui dénote plutôt d'une irresponsabilité notoire pour un homme politique qui aspire diriger, conduit inéluctablement à des situations qui ne favorisent pas le rapprochement, pourtant nécessaire, lorsqu'il s'agit de la cause commune. Et un homme politique qui ne met pas au-devant de toute adversité l'intérêt de la chose commune, est un homme politique

irresponsable et ne saurait avoir la caution du peuple. Cela est sans commentaire. Si certains responsables politiques au Togo en sont là où on les trouve de nos jours, incapable de compétir, il faut tout simplement comprendre qu'ils sont conscients qu'ils n'auront pas la caution du peuple. Leur seule trouvaille pour se faire entendre, est de rester dans groupements sans réels ambitions si ce n'est des conférences de presse.

Revenons un peu sur le parcours politique de celui qui veut donner des leçons au Togolais.

Il est utile de rappeler que M. Olympio n'a jamais participé à une élection. Il est donc surprenant de voir un leader qui ne s'est jamais confronté au jugement populaire chercher à donner des leçons en matière de gouvernance et de développement. En réalité, son parti représente une part minime de l'opposition togolaise et ne dispose pas du soutien des masses populaires. Sa position actuelle ne reflète donc pas une légitimité démocratique solide ni une véritable représentativité de la voix des citoyens togolais, contrairement à ce qu'il tente de faire croire.

Le Togo a su surmonter de nombreux défis pour mettre en place des réformes économiques et sociales structurantes. Des progrès significatifs sont visibles dans plusieurs domaines. Construction d'infrastructures modernes, promotion de l'entrepreneuriat, amélioration de la qualité de l'éducation et de la santé, renforcement de la sécurité nationale.

En ignorant ces avancées, M. Olympio réduit les efforts constants de la population et du gouvernement à une vision simpliste et critique, sans offrir de propositions constructives ni reconnaître les acquis. Aujourd'hui, le Togo bénéficie de la reconnaissance internationale pour ses réformes, notamment dans le domaine des affaires où des améliorations significatives ont été constatées. Le pays est désormais un modèle en matière de facilitation des investissements, d'innovations agricoles et de digitalisation des services publics. Ces efforts se traduisent en bénéfices concrets pour les togolais qui voient leur quotidien s'améliorer. Remettre en question ces progrès sans fournir de preuves tangibles ou de propositions alternatives dénote d'une méconnaissance de la situation et une volonté de s'opposer pour M. Olympio, sans considération pour l'intérêt général.

Si le président du PT a un rôle essentiel à jouer dans une démocratie, il doit aussi se montrer responsable et constructive. La critique aveugle et systématique n'est ni bénéfique ni productive pour le débat démocratique. Le Togo avance sur la voie du développement, et il serait préférable que les acteurs politiques de tous horizons soutiennent cette dynamique ou proposent des idées concrètes, plutôt que de la dénigrer sans fondement. En somme, il est impératif que chaque acteur politique soit capable d'apprécier les efforts collectifs et de travailler pour un Togo prospère, au-delà des intérêts partisans et des discours déconnectés de la réalité.

La rédaction

Bank of Africa-Togo

DEUX NOUVEAUX PACKS BANCAIRES POUR LES FONCTIONNAIRES ET LES INDÉPENDANTS

Pour répondre aux attentes spécifiques de nos clients, Bank of Africa-Togo est fière de lancer deux offres complètes et avantageuses : le Pack PRIMA Spécial Fonctionnaire et le Pack PRIMA Privé & Professionnels Indépendants. Ces packs sont conçus pour offrir une gamme de privilèges et de services pensés pour simplifier la vie de nos clients tout en optimisant leur gestion financière.

Pack PRIMA Spécial Fonctionnaire : Ce pack est destiné aux fonctionnaires du secteur public. En plus d'un compte chèque et d'un compte épargne, les clients bénéficient d'un découvert automatique allant jusqu'à 50 % de leur salaire, de taux préférentiels sur les crédits immobiliers et à la consommation, ainsi que d'une carte Visa Gold pour un confort de paiement optimal. Ils ont également accès à la plateforme de banque à distance MyBOA, qui facilite la gestion de leurs comptes au quotidien. Ce produit s'adresse aux fonctionnaires ayant un salaire compris entre 300 000 et 700 000 FCFA.

Pack PRIMA Privé & Professionnels Indépendants : Conçu pour les salariés du secteur privé et les indépendants, ce pack inclut les mêmes privilèges que le Pack Spécial Fonctionnaire : un compte chèque, un compte épargne, un découvert automatique de 50 % du salaire, et une carte Visa Gold. Il offre en plus un crédit spécial équivalent à un mois de salaire, remboursable sur



PRIMA

Spécial Fonctionnaires


40 ANS BANK OF AFRICA
BMCE GROUP

f | www.boa-togo.com

10 mois. Les clients peuvent aussi profiter des services de banque à distance MyBOA et BOAWeb pour un suivi instantané et pratique de leurs opérations. Ce pack est destiné aux clients ayant un revenu entre 300 000 et 750 000 FCFA.

Avec ces nouveaux produits, Bank of Africa vise à renforcer la relation de proximité avec ses clients, en leur offrant des solutions bancaires exclusives et sur-mesure pour mieux accompagner leurs ambitions. Pour toute demande d'informations supplémentaires ou pour une souscription, nos agences se tiennent à la disposition de nos clients.

PHARMACIES DE GARDE PÉRIODE DU 04 AU 11 NOV. 2024

ABRAHAM Agoè Lohopé Kossigan 22 50 10 00	Agoè fiovi, rond point Cool Catche 93 83 91 00	OSSAN Carrefour d'Avédji, BP 869 23 38 44 25
ACTUELLE Route ségbé, sagbado, BP 3622 22 51 11 72	DJIDJOLE 93 rue Pya BP 8539 22 25 65 12	PRINCIPALE Rte d'Aného Kpogan Yovo Kopé 90826767
ADIDOGOME Avenue du 30 Août, adidogomé, 04 BP 224 Lomé 04 22 25 54 85	DU BOULEVARD Bd. Du 13 Janvier, dékon, BP 1073 22 21 65 49	SAINT JOSEPH Rue Bretelle, Avenue de la RP, Bè Klikamé, BP 13000 22 25 74 65
ADJOLOLO Nyékonakpoè, BP 4235 22 21 05 13	DU CAMPUS Bd. De la Kara, adéwui, BP 20217 22 21 56 32	SAINT MICHEL Près de la Brasserie BB, 05 BP 201 22 51 70 22
AGBEGNIGAN Tokoin Ramco - Gbadago, Av de la Libération, près du PRET A MANGER 70 20 00 00	DU PEUPLE PRES MARCHÉ NKAFU CERFER 22 26 84 22	SAINT PHILIPPE Zanguéra, Route Lomé- Kpalimé, près de la station de service OANDO 90 67 33 24
ALTA Agoè Anonkui Route Mission Tové en face du Centre Culturel Loyola 22259447	EVA Sanguéra, non loin de T'OIL 92163232	SAINT PIERRE 88, boulevard du Haho, Hédzranawoé Sagboville, BP 30717 22 26 19 73
APOLLON Hétsiavi, avédji, 08 BP 80507 22 31 01 07	GBEZE 142, boulevard Jean Paul II, Tokoin Wuiti, BP 30035 22 26 32 61	SILOE Carrefour Atigangomé, Adidogomé A pédokoe, 07 BP 7189 22 33 82 87
ASSURANCE Adétikopé, Nationale N° 1, non loin du marché 93 08 76 76	HANOUKOPE Face Bourse du travail, BP 1091 22 21 01 15	SOURCE DE VIE Bd. De la victoire, Face Collège protestant, BP 147 22 22 45 71
BA-AYETA Kégué Zogbéjé, non loin de la station OANDO après le pont de Kégué 97726969	LA MAIN DE DIEU Agoè nouveau marché, vers le camp de police 22 52 77 55	TAKOE Rte d'Atakpamé, Face Terminal Sahel, Togblékopé, BP 8408 22 35 27 12
BIOVA Bd. Felix Boigny, rue badjode, gbényédzi, BP 61347 22 27 82 98	LA NOUVELLE TULIPE Rte de Mission-Tové, près de la Station CAP Agoè-légbassito 99 47 00 70	VIGUEUR 267, rue Agbalépédo, 05 BP 02 22 51 63 30
CLEMENCE Route de la Cour d'appel, entre la CEET et l'Ecole privée LA SOURCE 70 19 35 35	LA PROSPERITE Bd. Eyadéma, Angle rue kokoté, BP 80272 Lomé 08 23 38 84 25	ZONGO Togblékopé carrefour Hermann entre Orabank et la station Sanol Togblékopé 70 49 96 55
DE L'UNION Bd ; mafakassa Bè KPOTA BP 2735 22 27 71 64	LE BON SAMARITAIN Rue Pa de Souza, près Hôpital de Bè, BP 616 22 21 45 30	ZOSSIME Zossimé, route de Sanguéra près du marché de Zossimé 99 99 80 75
DE SEGBE Ségbé, quartier Zanvi,, près de l'EPP et du CEG Ségbé 90 59 49 35	LE DESTIN Route d'Aného, Imm. ECOBANK, Baguida, 01 BP 2691 22 41 15 41	RDS souhaite une Prompte guérison aux patients. ----- Pour Info Cliquez ceci  https://wa.me/22892587185 Ramata Digital Service, le digital c'est nous
DEO GRATIAS Rue de l'ocam, derrière siège Ecobank, kotokoukondji, BP 1128 22 21 83 31	LE PROGRES Akodésséwa Kponou (Zorro- bar), 06 BP 60986 22 35 86 55	
DIEUDONNE Route LEO 2000, non loin de FUCEC, Agoè-Téléssou, BP 7951 23 38 07 44	LUMEN Avenue de la victoire, tokoin Casablanca, 01 BP 29 23 38 68 36	
DIVINA GRACIA	MILLENAIRE Adidoadin, 05 BP 64 22 51 64 31	
	NOTRE DAME Rue Assiyéyé Hédzranawoé, BP 363 22 42 74 04	

Pour
vos
annonces et
publicités,
contactez-
nous au
90 26 15 54

**Le Messenger, Votre journal
préférédans les kiosques
tous les mercredis**

Récépissé N° 259 / 21/ 12 / 04 / HAAC
Maison de la presse, casier N° 61

Directeur de Publication
Tchaboré Bouraïma
Contact: 90 04 71 59
E-mail: tchaboremessenger@yahoo.fr

Pour une protection efficiente

LE TOGO RECRUTE RÉGULIÈREMENT DES POLICIERS ET GENDARMES

Au Togo, la sécurité publique demeure une priorité pour le gouvernement présidé par Faure Gnassingbé que le bien-être des citoyens préoccupe tant. Pour protéger les habitants, des efforts, pas des moindres, sont faits en ce qui concerne la disponibilité des policiers et des gendarmes vigilants et au service de leurs compatriotes.

Des moyens modernes et adaptés aux défis sécuritaires contemporains sont utilisés par les autorités. Ces dernières améliorent les conditions de travail des forces de l'ordre à travers des recrutements massifs, des formations continues et des réformes structurelles. Toutes ces initiatives saluées ici et ailleurs garantissent la sécurité des citoyens et renforcent la confiance entre la population et les forces de l'ordre. Un équilibre et une cohésion sociale très fortement bénéfiques

à tout le monde.

Un recrutement massif Dans le cadre des efforts pour renforcer la sécurité, le Togo a procédé au recrutement de près de 3 000 policiers et de 5 000 gendarmes sur la période 2020-2024. Aussi, le ministère de la Sécurité et de la Protection civile est constamment doté d'équipements composés de plusieurs dispositifs techniques, grâce à des collaborations internationales.

On peut citer le laboratoire criminel numérique qui permet aux services d'enquête de produire des résultats précis et détaillés dans les enquêtes complexes. Le ministère reconnaît, vu tout ce dont il bénéficie, que « la sécurité est un axe majeur de l'action de l'État, un besoin capital pour les populations. L'État fait sa part et il revient à chaque citoyen de faire la sienne pour que notre pays

puisse conserver la paix et la stabilité ».

Une loi de programmation militaire C'est une autre stratégie qui épouse sans difficulté l'ambition de préserver l'intégrité du territoire togolais. En effet, la loi de programmation militaire a été adoptée en décembre 2020 pour une durée de 5 ans. Elle inclut justement des recrutements pour renforcer les rangs du personnel, des réformes pour améliorer leurs conditions de travail, des initiatives pour rapprocher les corps habillés des civils ou inversement pour une meilleure cohabitation... Par ailleurs, la mise en œuvre du Comité interministériel de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent (CIPLEV), créé en 2019, est un instrument majeur qui encadre les actions de non-violence, de protection des citoyens et de préservation des biens du pays. Ne peut pas être oublié le Pro-



gramme d'urgence de renforcement de la sécurité dans la région des Savanes, prévu pour être exécuté de 2022 à 2025 et dans lequel près de 326 milliards de francs CFA ont été investis pour renforcer la sécurité dans cette zone septentrionale sensible où un état d'urgence sécuritaire est en place pour lutter contre les incursions terroristes.

Somme toute, le recrutement de jeunes diplômés issus de différentes régions du pays permet sans doute de rajeunir les forces de l'ordre, de diversifier

les profils et de combler les besoins en personnel face à l'augmentation des défis sécuritaires, tels que la lutte contre le terrorisme, le banditisme et la cybercriminalité. Parallèlement aux recrutements, il est assuré une formation aux forces de l'ordre qui inclue non seulement des compétences techniques en matière de sécurité, mais également des modules sur les droits de l'homme, la gestion des crises, la médiation sociale, la protection des groupes vulnérables, etc.

La rédaction

Lutte contre l'extrémisme violent

LE CIPLEV ET LE PNUD IMPLIQUENT LES PROFESSIONNELS DE MÉDIAS

Les professionnels de médias de la région Maritime ont suivi du mercredi 30 au jeudi 31 octobre 2024 à Aného (47 km au sud-est de Lomé), une formation sur le phénomène de l'extrémisme violent et le traitement de l'information, la mésinformation, les messages alternatifs aux discours haineux.

Cette rencontre de deux jours a été initiée par le Comité Interministériel de Prévention et de Lutte contre l'Extrémisme Violent (CIPLEV) en collaboration avec le ministère de la communication, des médias et de la culture avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

Elle s'inscrit dans le cadre du projet "Renforcement de la résilience et de l'engagement des communautés pour prévenir et combattre l'extrémisme violent au Bénin, en Côte d'Ivoire, au Ghana, au Togo et au Burkina Faso". L'objectif de cette activité est d'une part de renforcer l'implication des professionnels des médias dans la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent au Togo et d'autre part, renforcer leurs capacités sur les techniques de traitement de l'information, de la désinformation et des messages alternatifs aux discours haineux.

"Les femmes et hommes de médias sont nos partenaires clés en terme de diffusion de la bonne information mais également dans l'accompa-

gnement de la population dans des moments de détresse et de menace. Dans ce contexte assez délicat, votre rôle devient davantage important. Vous êtes encore plus les ambassadeurs de la cohésion sociale pour renforcer le vivre ensemble, la résilience des populations face aux menaces. C'est dans ce

dans sa mission d'accompagner les pays, réitère sa disponibilité entière à poursuivre son engagement pour la paix. De son côté, le représentant du ministre de la sécurité et la protection civile, Dr Katelewen Bayouma a fait savoir que l'une des leçons apprises ces dernières années dans la lutte contre l'extrémisme vio-

gique et a créé le CIPLEV en 2019. Ce comité est chargé de faire collaborer toutes les entités de la vie publique à œuvrer pour prévenir l'extrémisme violent dans notre pays. Le CIPLEV a mené des formations de sensibilisations à l'égard des femmes et jeunes et aujourd'hui avec notre partenaire le PNUD, nous sommes avec les professionnels des médias qui sont des acteurs très importants dans la lutte contre l'extrémisme violent", a-t-il expliqué.

Comprendre la stratégie du gouvernement

Plusieurs thématiques ont été abordées au cours de la rencontre parmi lesquelles la stratégie de silence du gouvernement, les mesures

Ces différents modules ont permis aux participants de comprendre le choix de la stratégie de silence qu'adopte le gouvernement en ce qui concerne les attaques terroristes.

"A travers cette formation, j'ai beaucoup appris. Je suis désormais au courant des raisons pour lesquelles le gouvernement ne communique pas quand les terroristes attaquent notre pays. Cela galvanise davantage ces ennemis de la nation. Je peux donc à mon tour, expliqué cela à nos lecteurs à travers mes écrits", a affirmé un participant.

Cette rencontre est à la 5ème du genre après celles de Dapaong, Kara,



sens que cet atelier a été organisé", a affirmé Epiphane Meteteiton HOUMEY, représentante de la représentante résidente du PNUD au Togo. Elle a souligné que le PNUD

lent est que les mesures militaires à elles seules ne suffisent pas pour endiguer le problème.

"Le gouvernement togolais s'est inscrit dans cette lo-

prises par Togo pour lutter contre l'extrémisme violent, les techniques de collecte, de traitement et de diffusion de l'information dans le contexte de l'extrémisme violent.

Sokodé, Kpalimé. Notons que le Togo a été la cible de plusieurs attaques commises par des groupes armés non étatiques depuis novembre 2021.

Balthazar, l'homme aux 400 sextapes parle depuis son lieu de garde à vue

« J'AI PAS DE MÉDICAMENT, MAIS C'EST JUSTE MONTRER À QUEL POINT VOUS NÉGLIGEZ VOS FEMMES À LA MAISON ... »

L'affaire qui fait grand bruit en ce moment est celle du nommé Balthazar de ce homme réputé dans le milieu du pouvoir Equatoguinéen et qui a réalisé 400 vidéo sextapes, dans lesquelles on peut voir l'homme en train d'entretenir des relations sexuelles dans son bureau de travail...Le lundi dernier lors du live de "Honorable.nella sur le réseau "Tic Toc", l'auteur des vidéos compromettantes a parlé.

« Chez nous en Guinée Équatoriale, l'adultère, tant que la femme consent, tant que la femme est d'accord, c'est pas condamnable. Et d'abord l'affaire de détournement de fonds, ils n'ont trouvé aucune preuve, actuellement je suis en garde à vue juste parce qu'on veut faire des examens pour si je n'avais pas une maladie contagieuse. Voilà, moi j'attends parce que moi j'ai confiance en moi, au contraire, parmi les femmes, s'il y a une qui me contaminé, je vais poser plainte contre elle, et je serai libre, parce qu'ils ont sali mon nom et autre. Ce n'est un crime, l'adultère n'est pas condamnée chez nous. C'est ce que vous devriez savoir. Ces garçons qui viennent insulter et autre, vous donnez des

conseils mais quand vous insultez je suis navré, mais les gens prennent en compte les insultes mais ils ne prennent pas en compte les conseils que vous donnez. C'est de ça qu'il s'agit. Sachez que les vidéos, ils sont clairs, il n'y a aucune femme qui a été forcée, et il n'y aura pas de plainte venant de ces femmes-là, parce que les pièces à conviction y sont. Il y a des vidéos qui sont claires, c'est elles-mêmes elles savent qu'elles sont filmées, elles se laissent aller, je ne sais pas pour quel but. Ce n'est pas amour ce n'est pas médicament, c'est le truc qui est là. Et donc ces personnes qui parlent sans savoir, voilà. Aujourd'hui ce que je déplore, je suis désolé, j'ai une femme j'ai enfants, ma femme ne m'a jamais attrapé dans des

tromperies, c'est à partir d'avant hier que j'ai commencé à être infidèle. Ma femme a su que je l'ai trompé je suis désolé pour elle, désolé pour tout ça, parce que je n'avais pas l'intention que ça sorte. C'est pas de ma volonté, c'est pas moi j'ai pas publié, c'est juste une colère. Je ne sais, voilà, actuellement même si on me relâche, pour quelques temps je serai obligé de quitter le pays, parce que les personnalités dont je suis sorti avec leur femmes, ma vie est en danger, voilà c'est tout ce que je pouvais expliquer... Les garçons je vous demande, on n'a forcé aucune femme, je n'ai forcé aucune femme et nous ne sommes pas mineurs, voilà, donc, ce qui amène vos femme, à vous tromper, vous devriez attraper très bien vos



femmes, vous devez prendre soins d'elles. Parce que, apparemment vous mariez des femmes, vous les laissez à la maison, elle deviennent la télé, elles deviennent comme des bonnes, et puis vous vous contentez seulement de courir derrière les femmes au de-

hors. Voici ce que ça provoque, donc je pense, que vous devriez prêter attention, je pense que c'est des petits détails qui compte, j'ai pas de médicament, mais c'est juste montrer à quel point que vous négligez vos femmes à la maison ».



COMMUNIQUE DE L'OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

N° 030/2024/OTR/CG/CCI/DOFG/Bureau TVM/TPU-TR

PERCEPTION DE LA TAXE PROFESSIONNELLE UNIQUE (TPU) DES TRANSPORTEURS ROUTIERS

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) porte à la connaissance des contribuables soumis au paiement de la Taxe Professionnelle Unique (TPU) des Transporteurs Routiers communément appelée « trimestre » que la perception de ladite taxe au titre du troisième trimestre 2024 se poursuit conformément aux dispositions de l'article 57 du Livre des Procédures Fiscales.

Les contrôles du paiement de ladite taxe débutent pour compter du 1^{er} novembre 2024 sur toute l'étendue du territoire national.

Le Commissaire Général compte sur la collaboration et le civisme de tous.

Fait à Lomé, le 15 octobre 2024

Le Commissaire Général p. l.

Philippe Kérou B. TCHAGBIE

41, Rue des Impôts - C2 B.P. : 20823 - Lomé - TOGO
Tél. : +228 22 53 14 00
Email : otr@otr.tg

RECHERCHER POUR S'ABONNER
www.otr.tg



COMMUNIQUE DE L'OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

N° 031/2024/OTR/CG/CI/DCCF

PAIEMENT DES DROITS LIQUIDES A LA DIRECTION DU CADASTRE ET DE LA CONSERVATION FONCIERE

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) rappelle à l'attention du public et des usagers de la Direction du Cadastre et de la Conservation Foncière (DCCF), qu'aux termes de l'article 97 du Livre de Procédures Fiscales, le paiement des droits liquidés suite à la présentation des réquisitions notamment de première immatriculation, de mutation partielle et totale, d'inscription hypothécaire, à la conservation foncière sont « payables au comptant ».

A cet effet, il est porté à l'attention des requérants, notamment les cabinets de notaires, dont les réquisitions liquidées sont restées impayées de régulariser leur situation au plus tard le 31 décembre 2024. Passé ce délai, l'administration fiscale se réserve le droit d'engager toute mesure prescrite en vue du recouvrement de la créance de l'Etat.

Le Commissaire Général remercie tous les usagers pour leur bonne compréhension.

Fait à Lomé, le 28 octobre 2024

Le Commissaire Général p. l.

Philippe Kérou B. TCHAGBIE

41, Rue des Impôts - C2 B.P. : 20823 - Lomé - TOGO
Tél. : +228 22 53 14 00
Email : otr@otr.tg

RECHERCHER POUR S'ABONNER
www.otr.tg



Chers usagers de la route,
Présenter les gros billets au poste de péage, crée l'embouteillage, les longues files d'attente, les heurts et la perte de temps.

Présenter aux guichets des péages la juste monnaie selon la catégorie de votre engin, est un acte civique et citoyen qui évite les longues files d'attente et fait gagner en temps.

Tous pour la fluidité du franchissement aux postes de péage.

Ceci est un message de la Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier (SAFER)